



Demande de congés payés/ délais de réponses

Par **moderita**, le **13/12/2011** à **20:05**

Bonjour,

J'ai déposé une demande de congés payés auprès de ma DRH le 30 novembre 2011 pour un début de vacances allant du 26 au 30 décembre 2011 .

Dans un courrier daté du 3 décembre mon employeur m'avise qu'il me donnera une réponse la semaine du 19 décembre ...A t-il le droit d'accepter mon congé une semaine seulement avant le début de celui ci.

Cordialement
Delphine

Par **maggichris**, le **15/12/2011** à **11:59**

Bonjour,

vos employeurs doivent vous revenir de vos dates de congés au moins un mois à l'avance.

Voyez ceci : www.alertesalaire.com/Fiches_pratiques_en_Droit_du_Travail/conges-payes-prise-des-conges-payes-fixation-date-information

Cordialement.

Christophe